

**Procès-verbal - 4<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire – 27 mai 2011 à 14h30 - Fondation rurale interjurassienne, Auditoire**

**Présences :** 25 personnes (détail selon liste de présence)

**Excuses :** 8 personnes (détail selon liste de présence)

**FK ouvre l'assemblée à 14h30**

	<b>Délibérations</b>	<b>Décisions</b>	<b>Qui</b>	<b>Quand</b>
1. Ouverture de l'assemblée et salutations	<p>La présidente, Fabienne Klötzli (FK) ouvre l'assemblée et salue les personnes présentes. Elle salue particulièrement Mme Barbara Kaufmann, présidente de l'OrTra de l'Intendance Suisse, M. Nusbaumer, président de l'OrTra santé social Jura, M. Bregard, directeur de Moderna.</p> <p>Elle mentionne que la convocation a été envoyée selon les délais stipulés dans les statuts. Aucune modification de l'ordre du jour n'a été demandée.</p>			
2. Désignation des scrutateurs-trices	<p>➤ <b>Mme Chenal et M. Magnin sont désignés comme scrutateurs.</b></p>			
3. PV de l'AG du 28 mai 2010	<p>Le PV de l'AG du a été mis à disposition des personnes intéressées via le site internet de la FRI.</p> <p>➤ <b>Le PV de l'AG du 28 mai 2010 est adopté à l'unanimité.</b></p>			
4. Rapport de la présidente	<p>La présidente prend la parole et début par remercier les membres pour la confiance qui lui a été témoignée depuis 2007. Un bon bout de chemin a été accompli depuis lors et une lueur d'espoir d'être entendue et écoutée se pointe à l'horizon.</p> <p>Depuis la rencontre avec le ministre Receveur en décembre 2009, trois séances ont eu lieu avec les 2 chefs de service de la santé publique et de l'action sociale. Ces séances ont débouché sur la préparation d'un questionnaire qui a servi de fil rouge pour le colloque du 11 mars 2011, manifestation où tous les directeurs et intendants des établissements du canton du</p>			

**Procès-verbal - 4<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire – 27 mai 2011 à 14h30 - Fondation rurale interjurassienne, Auditoire**

	<b>Délibérations</b>	<b>Décisions</b>	<b>Qui</b>	<b>Quand</b>
	<p>Jura ont été conviés. D'autre part, le comité a répondu à la consultation relative à l'ordonnance d'application de la nouvelle loi sur la gérontologie.</p> <p>Au niveau du comité, il s'est réuni 6 fois durant l'année et a comme principal objectif la valorisation des professions de l'intendance, y compris la reconnaissance salariale, tout en menant une recherche active de nouveaux membres. Le comité seul ne peut faire vivre l'OrTra interjurassienne.</p> <p>L'OrTra a participé Salon de la formation professionnelle de Delémont, où nous avons rencontré un grand intérêt de la part des personnes qui se sont arrêtées sur le stand. La nouveauté cette année était l'ouverture du salon sur le week-end, ce qui a permis de renseigner plusieurs familles. La présidente adresse ses remerciements à toutes les élèves GEI ainsi que les enseignantes et enseignants qui se sont impliqués.</p> <p>Nous avons aussi participé à 2 séances réseaux organisées par l'OrTra interjurassienne, en vue de coordonner nos actions avec le reste de la Suisse. En mai 2010, la présidente et Laurent Joliat sont partis dans le canton de Fribourg, au sein de l'entreprise Cremo pour participer à l'Assemblée générale de l'OrTra interjurassienne.</p> <p><i>Le programme d'activité est repris au point 10 de l'ordre du jour.</i></p> <p>Pour terminer, elle remercie ses collègues du comité pour leur précieuse collaboration et pour les échanges toujours positifs et constructifs. Elle remercie également le directeur de la Fondation rurale interjurassienne, les enseignant-e-s ainsi que la Commission de la formation professionnelle avec qui nous entretenons d'excellents contacts.</p>			

**Procès-verbal - 4<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire – 27 mai 2011 à 14h30 - Fondation rurale interjurassienne, Auditoire**

	<b>Délibérations</b>	<b>Décisions</b>	<b>Qui</b>	<b>Quand</b>
5. Comptes 2010	<p>Les comptes de l'année 2010 présentent un total des charges de CHF 1'311.85 pour un total des produits de CHF 2'173.90. Il en résulte un bénéfice de CHF 862.05.</p> <p>Le budget 2011 est ensuite projeté. Il présente total des produits de CHF 2'805.00 pour un total des charges de CHF 2'162.00. Il en résulte un bénéfice de CHF 643.00.</p>			
6. Rapport des vérificateurs des comptes	<p>Mme Chenal prend la parole et relève que l'association vit avec peu de moyens. Toutes les pièces lui ont été présentées et elle ne relève aucune anomalie dans les comptes.</p> <p>Elle suggère à l'assemblée d'accepter les comptes 2010 et de donner décharge au caissier et au comité.</p> <p><b>➤ L'assemblée accèpte les comptes 2010 et donnent décharge au comité. Elle accepte également le budget 2011.</b></p>			
7. Budget 2011 et cotisations	<p>Le montant des cotisations avait été souhaité lors de l'AG de l'année dernière. Le comité suggère de ne pas modifier les cotisations qui sont les suivantes :</p> <p style="text-align: center;">Membre individuel : CHF 80.00 Membre collectif : CHF 150.00</p> <p><b>➤ L'assemblée accepte de maintenir les cotisations selon la proposition du comité.</b></p>			
8. Admissions et démissions	<p>En 2010, aucune démission n'est à déplorer.</p> <p>D'autre part, le comité est très heureux de compter sur les demandes d'admission de plusieurs personnes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Home Les Lauriers à St-Imier, <i>Mme Anne-Valérie Perrelet</i> (M. Philippe Schafer)</li> </ul>			

**Procès-verbal - 4<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire – 27 mai 2011 à 14h30 - Fondation rurale interjurassienne, Auditoire**

	<b>Délibérations</b>	<b>Décisions</b>	<b>Qui</b>	<b>Quand</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Résidence Hébron à Mont-Soleil, Mme Aline Guignard</li> <li>▪ Home La Colline à Reconvilier, Mme Fabienne Petracca</li> <li>▪ Exploitation agricole F. Kohler à Delémont, Mme Grezeria Kohler</li> <li>▪ Hôpital du Jura bernois, site de Moutier, Mme Fabienne Lempen</li> <li>▪ Fondation Gérard Burrus à Boncourt, Mme Jocelyne Gigon</li> </ul> <p>FK remercie ces personnes pour leur intérêt et les incite à participer activement à la vie de l'association.</p> <p>➤ <b>Les admissions sont acceptées par l'assemblée.</b></p>			
9. Elections statutaires	<p>Au niveau du comité, Fabienne Klötzli a souhaité remettre la présidence de l'OrTra Intendance interjurassienne. Elle continuera néanmoins à siéger au sein du comité. Fanny Gogniat est proposée pour la remplacer.</p> <p>➤ <b>Fanny Gogniat est nommée à la présidence par acclamations.</b></p> <p>Les autres membres du comité sont reconduits. Il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Laurent Joliat, secrétaire et caissier</li> <li>• Jessica Mercier, membre</li> <li>• Léonie Theubet, membre</li> <li>• Fabienne Klötzli, membre</li> </ul>			
10. Programme d'activités 2011	<p>L'objectif prioritaire demeure la recherche de membres. Il est important que l'OrTra puisse compter sur l'appui de responsables d'établissements, de conseils de fondation ou d'administration : des personnes pouvant donc soutenir notre cause.</p> <p>Les autres objectifs que le comité s'est fixé restent proches de ceux de l'année passée, nous devons absolument continuer à construire des fondations solides avant d'élever des tours et</p>			

**Procès-verbal - 4<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire – 27 mai 2011 à 14h30 - Fondation rurale interjurassienne, Auditoire**

	<b>Délibérations</b>	<b>Décisions</b>	<b>Qui</b>	<b>Quand</b>
	<p>surtout, nous avons besoin de plus de forces, d'idées et d'énergie en vue de faire avancer notre association.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. mettre sur pied un groupe de réflexion afin d'apporter un argumentaire aux chefs de services évoqués tout à l'heure ;</li> <li>2. faire reconnaître la formation initiale en intendance en tant que tel et obtenir une égalité de traitement avec les professions voisines (cuisiniers, ASSC). De jeunes GEF/GEI ont le même statut, le même salaire que d'autres personnes sans aucune formation. Ce n'est vraiment pas valorisant ni motivant pour nos jeunes ;</li> <li>3. participer à la mise sur pied des cours pour formateurs en entreprise organisés par l'Ecole de métiers de l'intendance ;</li> <li>4. participer activement aux cours interentreprises pour les 3 années de formation, car en principe, il est du ressort des associations professionnelles d'organiser et de dispenser ces cours ;</li> <li>5. initier la mise sur pied d'un réseau d'entreprises formatrices.</li> </ol>			
11. Nouvelle identité visuelle	LJ présente le nouveau logo de l'OrTra intendance suisse, qui sera adapté prochainement pour l'OrTra intendance interjurassienne.			
12. Informations de l'OrTra de l'intendance suisse	<p>Mme Kaufmann prend la parole et adresse les salutations à l'assemblée de la part de l'OrTra de l'intendance suisse et remercie le comité pour l'avoir conviée à l'AG.</p> <p>Elle relève que 2011 est l'année européenne du bénévolat sous toutes ses formes. Cet engagement représente plus de 720 millions d'heures en Suisse. Elle remercie toutes les personnes qui s'investissent pour la formation de la relève, particulièrement dans le domaine de l'intendance.</p>			
13. Divers	La parole n'est pas demandée.			

Le secrétaire : Laurent Joliat

**FK clôt l'assemblée à 14h50**